

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION #41

Octobre 2017

ÉDITO

Cette lettre d'information de votre conseil municipal arrive au moment des réunions que nous avons programmées quartier par quartier, et dont le point d'orgue sera la réunion publique du 16 octobre prochain. Ces réunions, qui se veulent un moment d'échanges entre citoyens et leurs élus à mi-mandat de ceux-ci, s'avèrent d'ores et déjà constructives, tout en témoignant de votre réalisme en tant que Mozacois.

Les nombreux chantiers entrepris sur la période écoulée (voiries, écoles, bâtiments), s'ils ont pu entraîner occasionnellement des gênes pour certains d'entre vous, se sont dans l'ensemble bien déroulés. Ils répondent à un strict minimum que nous avons programmé en début de mandat pour répondre au maintien des principales infrastructures de notre commune. Dans le contexte financier que connaissent les collectivités locales, il est à craindre que ce strict minimum ne puisse être maintenu au niveau souhaitable. Tout en pratiquant déjà à Mozac une réduction des dépenses, et sans envisager une augmentation des impôts locaux, il convient de faire différemment. C'est ce que nous avons entrepris, notamment à travers l'action bénévole et citoyenne.

Dans la lettre d'octobre 2016, je vous indiquais : « Dans la vie quotidienne de Mozac, chacune et chacun de ses habitants doit se sentir concerné par le maintien, ou même, l'amélioration de celle-ci. Nettoyer ou embellir son pas de porte, contribuer bénévolement aux actions de la commune, assister son voisin en cas de besoin... autant de gestes qui ne sont pas réservés au personnel communal ou à vos élus. D'autant que les moyens matériels dévolus aux communes sont forcément limités, quand ils ne diminuent pas. »

Ce message reste plus que jamais d'actualité, mais il est, en lui-même, porteur d'espoir : faire de notre ville (comme dans toutes les villes et villages) un lieu de lien social où chaque habitant doit se sentir concerné.

Marc Regnoux

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations qui s'est tenu le 9 septembre a connu un beau succès. Les parents et enfants étaient au rendez-vous et ont pu prendre des renseignements auprès des 24 associations qui présentaient leurs activités, avec également au programme quelques démonstrations : BMX, trial, gymnastique et jardinage au naturel.



En soirée, la municipalité a profité de cette occasion pour rendre un hommage à M. Jacques Nexon qui a mis ses connaissances au service des autres. En effet, en 1994 à l'heure de la retraite, il a rejoint l'association familiale où il a enseigné bénévolement l'informatique. En 1995, sollicité par Jean-Pierre Rispat, nouvel élu municipal dans l'équipe de Michel Lepetit, il va avec lui amorcer l'informatisation de la mairie, puis la développer progressivement, ainsi que celle des écoles.

Il poursuit ce travail de bénévolat à la mairie jusqu'en 2014. Aujourd'hui, il continue à entretenir le parc informatique de l'école.

Il est membre du conseil d'administration de l'association familiale depuis 2005 et assure le poste de trésorier depuis 2009. Pour ses 20 ans de bénévolat à la mairie et ses 23 ans à l'association familiale, l'équipe municipale lui a décerné la médaille de la ville.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.

La commune remercie les bénévoles ayant répondu présents et qui ont donné une belle image de la vie associative de Mozac.

Réunion publique

Le conseil municipal vous invite le **lundi 16 octobre à 20h à l'Arlequin**. Au cours de cette réunion un bilan de mi-mandat sera fait et les perspectives des prochaines années seront présentées.

« AIDES AU CHAUFFAGE » DU CCAS

Il est rappelé qu'une aide au chauffage pour les personnes ou familles disposant de faibles revenus peut, selon certaines conditions de ressources, leur être allouée en hiver par le CCAS de Mozac.

Pour être examinées avant la fin de l'exercice et permettre au CCAS de statuer, les demandes devront être formulées par écrit et déposées en mairie avant le 30 novembre, accompagnées des pièces ci-après :

- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2017 (revenus de 2016) ;
- Copie des 2 dernières factures de chauffage ;
- Bulletins de paie des 3 derniers mois (salariés) ou relevés de prestations ARE ;
- RIB ou RIP.

Pour les étudiants, les revenus des parents seront pris en compte.

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année à l'occasion de la collecte de la Banque Alimentaire Auvergne, le CCAS de Mozac sera présent au Centre Leclerc Envaldis, grâce à la participation de bénévoles (associations ou individuels) qui accueilleront le public les vendredi 24 et samedi 25 novembre.

De même, une collecte sera aussi organisée dans les écoles.

Il est rappelé que les produits collectés par la Banque Alimentaire sont redistribués, tout au long de l'année, aux familles ou personnes en difficultés par l'intermédiaire des associations caritatives.

Les produits alimentaires (non périssables) conseillés sont les suivants : petites conserves, conserves de légumes, plats cuisinés, café, cacao, sucre... (non prioritaires : pâtes, petits pots et huile). Il n'y a pas de petit don !

TÉLÉTHON À MOZAC DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Cette année encore, pour soutenir le Téléthon, la Mairie de Mozac (Commission « Vie sociale et solidarités ») organisera diverses manifestations en partenariat avec plusieurs associations de Mozac (Les Amis du Pré-du-Lac, Auvergne Collections, etc...).

Chacun peut d'ores et déjà noter dans son agenda :

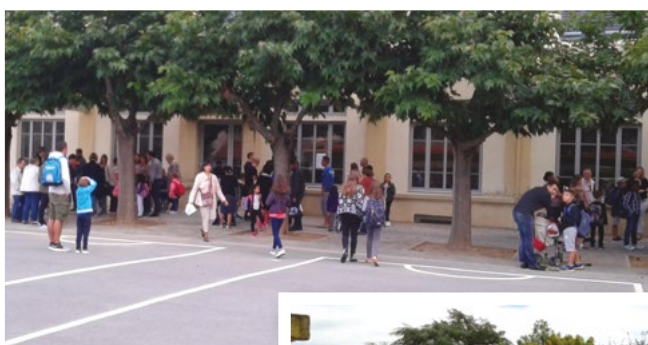
- **Concert à l'Arlequin le vendredi soir** (horaire à préciser) avec des enfants de l'école élémentaire, l'harmonie de Mozac, le chœur d'hommes de Châtel-Vendon et la compagnie des Angels Dance.
- **Randonnée pédestre le samedi après-midi.**
- **Dimanche matin : vente de croissants de 8h à 10h, place Camille RIGAL et centre-ville.**

En apportant votre soutien au Téléthon à Mozac, vous contribuerez à faire avancer la recherche médicale !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A deux reprises, nous avons sollicité les jeunes de notre commune pour créer un conseil municipal des jeunes. Malheureusement, le manque de réponses nous oblige à surseoir à notre projet et nous en sommes désolés. Nous remercions les 4 volontaires qui se sont inscrits et dont nous gardons les coordonnées.

ÉCOLE



Le 4 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école : 106 en maternelle (5 classes) et 226 en élémentaire (9 classes).

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

En juillet, réalisation de la fresque du poste Enedis place Camille Rigal, grâce à la collaboration du Cazom, de l'atelier-graff, d'Enedis et des services techniques.



Travaux

VOIRIE ET RÉSEAUX

RUE HÔTEL-DE-VILLE

Durant l'été 2017, le SAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable) a procédé au remplacement de la conduite de transport d'eau potable d'un diamètre de 350 mm dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

La commune de Mozac a profité de cette période de travaux pour poser un collecteur d'assainissement au niveau du rond-point de l'Europe. Coût des travaux : 32 000 € TTC.

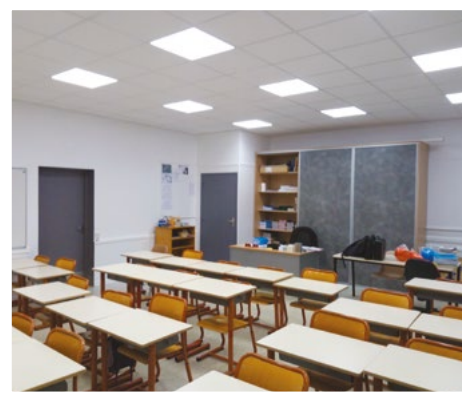
AVENUE LÉO-LAGRANGE

Courant octobre 2017, le réseau d'assainissement de l'avenue Léo-Lagrange va être remplacé. Le montant des travaux est de 48 000 € TTC.



BÂTIMENTS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANCIENNE



Durant les vacances scolaires d'été, 3 salles de classe ont été rénovées au niveau de l'école élémentaire ancienne.

Nature des travaux :

- Mise en place de faux-plafond ;
- Mise en place d'éclairage LED ;
- Création de placards ;
- Remise en peinture.

Coût des travaux : 23 000 € TTC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOUVELLE

Les travaux de mise en sécurité et de mise en accessibilité aux PMR de l'école élémentaire récente touchent à leur fin.

Nature de travaux :

- Remplacement des huisseries pour une meilleure isolation thermique et phonique ;
- Remplacement de la chaudière des écoles ;
- Mise en place d'un ascenseur ;
- Création d'une salle de classe ;
- Création d'une salle de musique ;
- Création d'un bureau de direction ;
- Réfection des sanitaires ;
- Travaux de plâtrerie peinture.

Coût des travaux : 446 000 € TTC.



Social

REPAS DES AÎNÉS 2018

Il est rappelé que le repas traditionnel des Aînés 2018 organisé par le CCAS et la Commission municipale « Vie sociale et Solidarité active » pour les personnes de plus de 67 ans (et conjoints) aura lieu à l'Arlequin le **dimanche 11 mars** à partir de 12h30.

Les inscriptions seront prises en mairie (service Accueil - tél. 04 73 33 71 71) du 1^{er} au 15 février. En cas d'empêchement survenant après une inscription, les intéressés sont invités à le signaler au plus tôt à la mairie.

A noter qu'un **thé dansant** destiné aussi aux aînés est envisagé le dimanche 14 janvier après-midi à l'Arlequin pour lequel une communication sera faite ultérieurement.

DES AÎNÉS SOUCIEUX DE MAINTENIR LEUR ÉQUILIBRE...

Une nouvelle série d'ateliers Equilibre destinés aux seniors et organisés par le CCAS en partenariat avec l'ARSEPT a démarré depuis le 15 septembre à la Maison des associations.

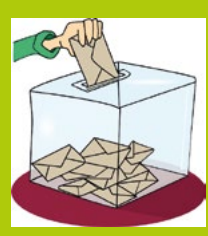
Si les nouveaux participants sont un peu moins nombreux, les anciens reviennent en nombre car ils ont reconnu les compétences de Maryline, l'animatrice de Vitaliforme, et apprécié sa sympathie et les bienfaits de la mise en pratique de ses conseils. Ainsi, on compte 26 pratiquants à cette session qui va se poursuivre le vendredi après-midi jusqu'à la mi-décembre.



Civik attitude

Pour les nouveaux électeurs, les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'à fin 2017 en mairie pour les scrutins 2018.

Les personnes déjà inscrites doivent signaler tout changement d'adresse dans la commune ou tout changement d'état civil dans le même délai.





Animation de la cité

13 & 14 JUILLET

Le 13 juillet a eu lieu la retraite aux flambeaux animée par l'harmonie de Mozac. Au retour, les participants ont pu se régaler avec le concert de Rock Blues du groupe What's Happened suivi du traditionnel feu d'artifice.

Le lendemain le défilé, parti de la place St-Paul à 10h30, a déambulé dans les rues de Mozac avec un arrêt rue du 14 juillet.



Vendredi 22 septembre, la nouvelle saison culturelle 2017-2018 était présentée. Le spectacle gratuit qui suivait a emballé le public présent :

« **Buche et Planche** », **Fabrice Planchat et Philippe Bucherer**. Ces deux musiciens poly-instrumentistes ont délivré une heure et demie de spectacle, de Bach à ACDC, de Pachelbel à Sting, de Béart à Cabrel, etc. Un vrai bonheur.

Voici les grands rendez-vous à ne pas manquer :

- Jeudi 26 octobre à 15h00, le film d'animation « **Gus** » (entrée libre) ;
- Samedi 11 novembre 20h30, le film « **Minuit à Paris** » (entrée libre) ;
- Dimanche 26 novembre à 16h00 : **Festichoral** et **Roulotte Tango** ;
- Samedi 9 décembre à 20h30 : « **Le préfet Pilate a-t-il bien fait son métier ?** » une pièce du Wakan-Théâtre ;
- Vendredi 15 décembre 20h30, le film « **9 mois ferme** » (entrée libre).

Voir tous les détails sur la brochure de l'Arlequin, tarifs et abonnements.



« Il se passe toujours quelque chose de bien à l'Arlequin. »

Agenda

OCT.	15	Randonnée VTT	Mozac Cyclo Club	Complexe sportif	7h-15h
	15	Théâtre	Comité de jumelage	Arlequin	17h
	16	Réunion publique sur le bilan de mi-mandat	Mairie	Arlequin	20h
	19	Spectacle : « L'Amérique latine »	VP Productions	Arlequin	15h
	21	Initiation découverte du fitness	Mozac Fitness	Arlequin	20h
	26	Film : « Gus »	Mairie	Arlequin	15h
NOV.	03 & 04	Fête du jeu	Groupe Objectifs	Arlequin	Journée
	11	Cérémonie	Mairie	Place St-Paul	10h30
	11	Film : « Minuit à Paris »	Mairie	Arlequin	20h30
	12	Soirée festive	Vivre Ensemble à Mozac	Arlequin	16h
	17	Nouveaux arrivants et maisons fleuries	Mairie	Arlequin	18h
	26	Spectacle : « Festichoral »	Mairie	Arlequin	16h
DÉC.	01 au 17	Salon artistique	Moz'arts	Salle capitulaire	14h-17h30
	03	Marché de Noël et bourse aux jouets	Groupe Objectifs	Arlequin	9h-18h
	08	Téléthon	Mairie	Arlequin	20h
	09	Spectacle : « Le préfet Pilate a-t-il bien fait son métier ? »	Mairie	Arlequin	20h30
	10	Loto	Mozac Volvic Basket	Arlequin	14h
	15	Film : « Neuf mois ferme »	Mairie	Arlequin	20h30
	16	Trail de Noël	Energy Cycle	Complexe Sportif	Journée
	16	Concert de Noël	Harmonie	Arlequin	20h
	17	Spectacle de Noël	Mairie	Arlequin	14h30